



## **Femmes et migrations : Les avantages et les risques de l'émigration passés au crible**

Les questions de migrations et de genre font l'objet de beaucoup de séminaires, conférences, ateliers dans le monde, en Afrique et au Sénégal. C'est dans cet esprit que s'inscrit l'édition 2007 du Forum africain sur le genre qui s'est tenu hier au centre de conférences de l'Université Cheikh Anta Diop sous la houlette de Viviane Wade, Première dame du Sénégal, de Sia Nyama Koroma, Première dame de Sierra Leone et de 150 femmes et experts venus des quatre coins du monde. La question du genre articulée à l'émigration des femmes a retenu particulièrement l'attention des participants à l'ouverture hier.

Au cours de la cérémonie d'ouverture, les discours des différentes intervenantes ont été axés sur l'état des lieux des femmes et de la migration, la dimension économique de l'immigration, mais aussi sur les difficultés rencontrées par les femmes migrantes. Ainsi, la Première dame du Sénégal Viviane Wade a-t-elle estimé dans son discours qu' 'occasion ne pouvait être plus belle pour ce deuxième forum africain sur le genre 2007 pour mettre en exergue le problème, combien important des femmes dans les migrations internationales en général, africaines en particulier'. Avant de marteler qu' 'il est temps de réfléchir sur le vécu et sur le devenir des flux migratoires dans un monde de plus en plus complexe'.

D'après la Première dame du Sénégal, les dernières statistiques présentent une augmentation considérable du nombre de femmes parmi la population migrante. 'Ainsi, nous avons pu noter, selon le Fnuap, qu'en 2005, sur 191 millions de personnes, soit 3 % de la population mondiale qui ont vécu en dehors de leurs pays d'origine, la moitié était constituée de femmes, tandis qu'en 2006 le monde comptait plus de 95 millions de femmes migrantes. Et Pour la seule région ouest-africaine, le nombre de migrantes est passé, entre 1965 et 2005, de 2 millions 326 mille 184 à 3 millions 899 mille 511', a-t-elle déclaré. Des chiffres qui montrent que l'on assiste à une féminisation progressive de l'émigration. 'Organisées en 'réseaux' ou mues par les fibres maternelles, adossées à un système de valeurs culturelles et sociologiques, les femmes d'Afrique sont au cœur de l'émigration', a observé l'épouse du chef de l'Etat. Une situation qui s'explique selon Mme Wade par la vulnérabilité à la pauvreté des femmes, lesquelles financent le départ de leurs enfants ou leur propre départ.

Toutefois, Mme Wade reconnaît que 'le rapatriement de fonds des migrants dont ceux des femmes migrantes, en tant qu'agent de développement contribue efficacement à lutter contre la pauvreté de leurs pays d'origine'.

Pour Ndioro Ndiaye, ancienne ministre de la Femme et actuelle directrice générale adjointe de l'Organisation internationale des migrations (Oim) 'la diaspora africaine est un atout précieux à la fois pour les pays d'origine et le pays hôte'. Pour cause, dit-elle, 'dotée de plus ou moins de compétences, d'idées et d'une expertise acquise dans le pays d'origine et à l'étranger, elle amène avec elle une nouvelle vision et

incarne bien souvent une force porteuse de changement'. Ajoutant que 'dans un contexte de fuite des cerveaux en Afrique, en particulier dans des secteurs-clés tels que l'éducation, la santé, la technologie et les affaires, la diaspora africaine peut jouer un rôle crucial en tant qu'agent et partenaire pour le développement en Afrique'.

Malheureusement, selon toujours la Première dame, l'immigration des femmes les prédestine dans leur pays d'accueil à des emplois subalternes et parfois dégradants, ainsi qu'à l'exploitation, aux violences physiques, psychologiques et sexuelles. De plus, elles sont fortement exposées au phénomène de la criminalité transnationale organisée dont l'une des composantes est la traite des personnes, des filles surtout. Si la situation des femmes migrantes est très difficile, celle des femmes restées au pays avec leurs enfants est aussi difficile, d'après Mme Wade. 'L'absence du père est une des raisons importantes de l'échec scolaire', a-t-elle noté.

Pour lutter contre les atteintes graves des femmes migrantes, Mme Wade suggère l'adoption d'une approche globale et concertée. Dans cette perspective, elle prône le respect et la promotion des instruments pertinents du droit international, tels que la Déclaration des droits de l'homme, la Convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et de leurs familles. A ce propos dira-t-elle 'il nous faut veiller à ce que les accords entre les pays d'origine et ceux de destination, dans le cadre d'une gestion concertée sur les flux migratoires, prennent davantage compte de la 'dimension genre'".

Gisèle Mandaila, originaire de la République démocratique du Congo, par ailleurs secrétaire d'Etat aux familles et aux personnes handicapées du gouvernement fédéral belge pense que pour sortir du déséquilibre flagrant des richesses qui pousse à l'expatriation 'il est nécessaire de progresser vers davantage de contractualisation des flux migratoires et de la coopération au développement, dans le souci d'un véritable partenariat plutôt que d'une vaine tentative de colmater les brèches'.

Mamadou SARR